



coopération  
FRANCE SENEGAL



## CONTACTS

### Ambassade de France au Sénégal

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Pôle de la Coopération non-gouvernementale

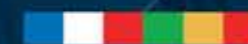
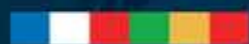
1, rue Amadou Assane Ndoye  
BP. 2014 Dakar

Email : [pole.cng@diplomatie.gouv.fr](mailto:pole.cng@diplomatie.gouv.fr)

Tél. + 221 839 53 27 - Fax. + 221 839 53 66

<http://www.ambafrance-sn.org>

Le **P**ôle de la **C**oopération  
**N**on **G**ouvernementale



**Le Pôle de la Coopération Non Gouvernementale s'articule autour de trois grands axes :**



## 1 Répondre aux demandes des acteurs non gouvernementaux et mettre à leur disposition l'expertise de la Coopération française

- Echanges avec les porteurs de projets et conseils personnalisés ;
- Elaboration de fiches techniques thématiques ;
- Mise à disposition d'une documentation ;
- Mise en relation avec un réseau de partenaires (autorités sénégalaises, assistants techniques, associations, collectivités locales, opérateurs privés, ...) ;
- Gestion de bases de données sur la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise.

## 2 Informer les acteurs non gouvernementaux sur les mécanismes français de cofinancement des projets

- Production et diffusion d'outils de communication et de formulaires de requête ;
- Organisation de réunions d'information au Sénégal et en France sur les instruments de la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise.



## 4 Renforcer la visibilité de la coopération non gouvernementale franco-sénégalaise

Promotion et communication sur l'appui de la Coopération française aux initiatives des acteurs non gouvernementaux au Sénégal.

## 3 Promouvoir la capitalisation des expériences

Promotion et diffusion des expériences des acteurs non gouvernementaux au Sénégal (outils de communication, évaluations, ...).



## 1 La coopération avec la société civile

Elle a pour objectif de renforcer les capacités de la société civile par une coopération de proximité en direction des populations vulnérables. **Le Fonds Social de Développement** soutient les projets de terrain portés par les associations ou collectivités locales sénégalaises (informations disponibles sur le site Internet de l'Ambassade de France au Sénégal : [www.ambafrance-sn.org](http://www.ambafrance-sn.org))



## 2 La coopération décentralisée

L'action des collectivités territoriales françaises et de leurs partenaires sénégalais dans le cadre de la coopération décentralisée constitue un outil privilégié de l'intervention de la Coopération française dans le cadre de son appui à la décentralisation et au développement local.

Le cofinancement des projets de coopération décentralisée a pour objectif de soutenir les initiatives conjointes des collectivités territoriales françaises et des collectivités locales sénégalaises destinées à appuyer le processus de décentralisation et à concourir au développement local, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

L'appui du Ministère français des Affaires étrangères, dans le cadre des crédits de cofinancement de la coopération décentralisée, se définit autour des objectifs d'**appui institutionnel** aux collectivités locales, de gouvernance locale, de formation des cadres et des élus, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage locale (gestion administrative et financière, renforcement des services administratifs et techniques, appui à l'assemblée délibérante et à l'exécutif local), de **mise en place de services de proximité** (accès aux



**Le cofinancement des projets des associations françaises de solidarité internationale** contribue à renforcer les partenariats entre sociétés civiles à travers des actions de terrain (informations disponibles sur le site Internet de l'Ambassade de France au Sénégal : [www.ambafrance-sn.org](http://www.ambafrance-sn.org))



services publics de base pour tous, dans une logique d'intérêt général - éducation, eau, santé -), et d'**appui au développement local** par le tourisme, la culture, le développement économique et rural.

**Deux appels à projets** sont publiés chaque année sur le site France Diplomatie ([www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd) ou rubrique coopération et développement/coopération décentralisée), l'un concernant les programmes pluriannuels, l'autre les projets ponctuels.

## 3 Le codéveloppement



Le projet "Initiatives de Codéveloppement", mis en œuvre par les gouvernements sénégalais et français, renforce l'implication des sénégalais établis en France dans le développement économique et social du Sénégal en :

- Les accompagnant pour faciliter leurs investissements, en prenant en charge les études de faisabilité, la formation et le suivi de leurs projets économiques au Sénégal ;
- Les soutenant dans la réalisation de projets de développement dans leurs régions d'origine, en subventionnant le complément de leur participation, de celle des villageois et d'autres partenaires ;
- Les mobilisant pour appuyer les structures publiques ou privées en prenant en charge leur mission d'expertise et un appui au fonctionnement et à l'acquisition de l'équipement nécessaire à leur déroulement.